

PAPYRUS



PB-PP|B-01478
BELGIE(N)-BELGIQUE

Bureau de dépôt
Bruxelles X - P204025

Trimestriel n° 91/2022 - AUTOMNE

le magazine de



MOIS DE LA SANTÉ :
Vieillesse et
consentement

ANALYSE :
Seniors et Emploi :
Tous au travail ?



Sylvain Etchegaray

Direction



Cayetana Carrion

Coordination Éducation
Permanente/
Communication



Marin Buyse

Chargé d'étude



Christine Huclin

Secrétariat



Brabant-Wallon

Emmanuelle Kuborn

010/22 93 54
Avenue des Déportés 31-33
1300 Wavre
emmanuelle.kuborn@ago-asbl.be



Hainaut-Namur

Valérie Renard

081/24 03 53
Rue Bas de la place 35
5000 Namur
valerie.renard@ago-asbl.be



Bruxelles

Aurélie Hooreman

02/209 49 31
Place de la Reine 51/52
1030 Bruxelles
flpb@mutplus.be



Liège

Marie-Blanche Ziane

04/229 74 62
E40 Business Park Rue de Bruxelles 174 G
4340 Awans
marie-blanche.ziane@ago-asbl.be



Hainaut Centre

Olivia Strano

064/84 84 67
Rue Anatole France 8
7100 La Louvière
olivia.strano@ago-asbl.be



Luxembourg

Sophie Picard

061/21 50 80
Rue des Jardins 54
6600 Bastogne
sophie.picard@ago-asbl.be



Hainaut Ouest

Pierre Tromont

069/34 38 39
Rue Morel 9
7500 Tournai
pierre.tromont@ago-asbl.be



📍 Rue de Livourne 25
1050 Bruxelles

☎ 02/538 10 48

☎ 02/542 87 45

✉ info@ago-asbl.be

🌐 www.ago-asbl.be

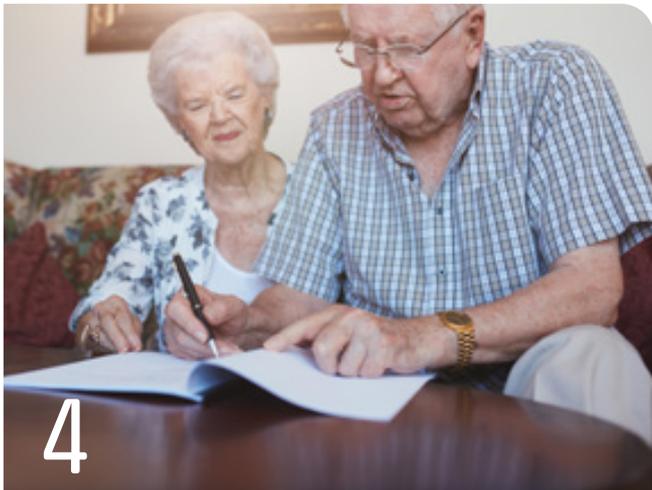


Suivez-nous aussi sur Facebook

IBAN : BE08 3100 0051 6513

BIC : BBRUBEBB

N° entreprise : 413 720 836



ACTIVITÉS

- Vieillesse et consentement 4
- Agenda 5-6
- Âgora : Seniors et Bénévolat 7
- The World of Banksy à Bruxelles 8-9
- Le droit à l'image 10



ACTUALITÉS

- Législation : Nouvelles du secteur des pensions 11



PUBLICATIONS

- Brochure : Les réformes de l'État de 1970 à 2022 12
- Analyse : Seniors et Emploi : Tous au travail ? 13-15



ÂGO

- Paul Laffineur, président de l'amicale d'Arlon 16



SANTÉ

- L'arthrose 17-18



DIVERS

- Les Maisons d'Accueil Communautaires 19
- Les asbl partenaires : EcoConso 20

ÉDITO

Quel été baigné de soleil nous venons de vivre !

Il fut un temps – pas si lointain – où cette nouvelle n'aurait été que réjouissante, où nous aurions juste appelé cela un « bel été », sans plus y penser...

Aujourd'hui, ces chaleurs excessives perdent leur caractère insouciant, et gagnent un triste arrière-goût de cendres...

Quand l'extraordinaire devient ordinaire, cela signifie que le monde est en mutation, une mutation qui ne sera pas sans conséquences globales. Et quand à ce réchauffement climatique s'ajoute une crise énergétique, une guerre aux portes de l'Europe, et un système économique qui semble avoir atteint ses limites, on est en droit de trouver la situation anxiogène.

Face à cette situation, face à ces défis, un désir et une nécessité (pas si contradictoires) : un désir compréhensible de passer du bon temps, de profiter de moments de convivialité, mais aussi la nécessité de réfléchir, d'agir ensemble pour un monde plus durable, plus juste...

Et cela tombe bien, car c'est exactement tout ce que vous proposez les amicales, les seniors amis, et l'équipe d'ÂGO sur le terrain !

Consentement et vieillissement, bénévolat, pensions, autant de sujets passionnants sur lesquels donner votre avis, agir... Donc impliquez-vous !

À bientôt !



Sylvain ETCHEGARAY
Directeur

Chantal BERTOUILLE
Présidente



Vieillesse et consentement

Donner son consentement, c'est donner son accord. Cela signifie que l'on autorise une autre personne ou une institution à intervenir par rapport à son intégrité (notamment physique), à sa vie privée, etc...

Cette notion de consentement devient de plus en plus centrale dans nos sociétés, et ceci à tout âge. Une notion évidemment positive, qu'on ne peut que louer quand ce consentement est clair et volontaire. Mais parfois, celui-ci est plus ambigu, problématique, et peut cacher des pressions notamment liées au vieillissement.

Le consentement devient en effet un enjeu capital lorsque la personne perd peu à peu la capacité de le donner de façon libre et consciente, *ou lorsque la société considère que c'est le cas.*

Trois axes majeurs du vieillissement nous semblent ainsi liés à cette question : la mobilité, le choix du lieu de vie et celui de la fin de vie. Ces axes comprennent des grandes décisions qui font partie de notre chemin à toutes et tous, et il s'y joue souvent un rapport plus ou moins cordial,

plus ou moins clair, avec les décisions imposées par la société.

Comment conjugue-t-on ses propres choix avec ceux de la société ? Comment la société prend-elle en charge ces situations où le consentement devient complexe ? À partir d'exemples concrets, que peut-on dire de cette prise en charge (dans ses points positifs comme dans ses limites) ? Entre choix et possibilités, se satisfait-on de ce qui est proposé ? Que feriez-vous ? Que devrait-on améliorer ?

À partir d'octobre, ÂGO vous propose donc un ensemble d'activités diverses (tables de discussions en présentiel et distanciel, rencontres avec des intervenants spécialisés, analyses...) afin de réfléchir à cette notion de consentement et, entre contraintes sociétales et décisions individuelles, mieux se préparer à ces choix complexes..!

Plus d'infos très bientôt dans vos amicales, par vos animatrices, ou sur notre site !

NAMUR

Valérie Renard - 0494/25 84 48

Activité en collaboration avec l'asbl Le Bien Vieillir :
« **Vieillesse et consentement : ma vie, mes choix** »

17 octobre - 14h à Namur

28 novembre - 14h à Rochefort

BASTOGNE

Sophie Picard - 0476/78 05 89

10 octobre - 14h à Bastogne : Activité en collaboration avec l'asbl Le Bien Vieillir : « **Vieillesse et consentement : ma vie, mes choix** ».

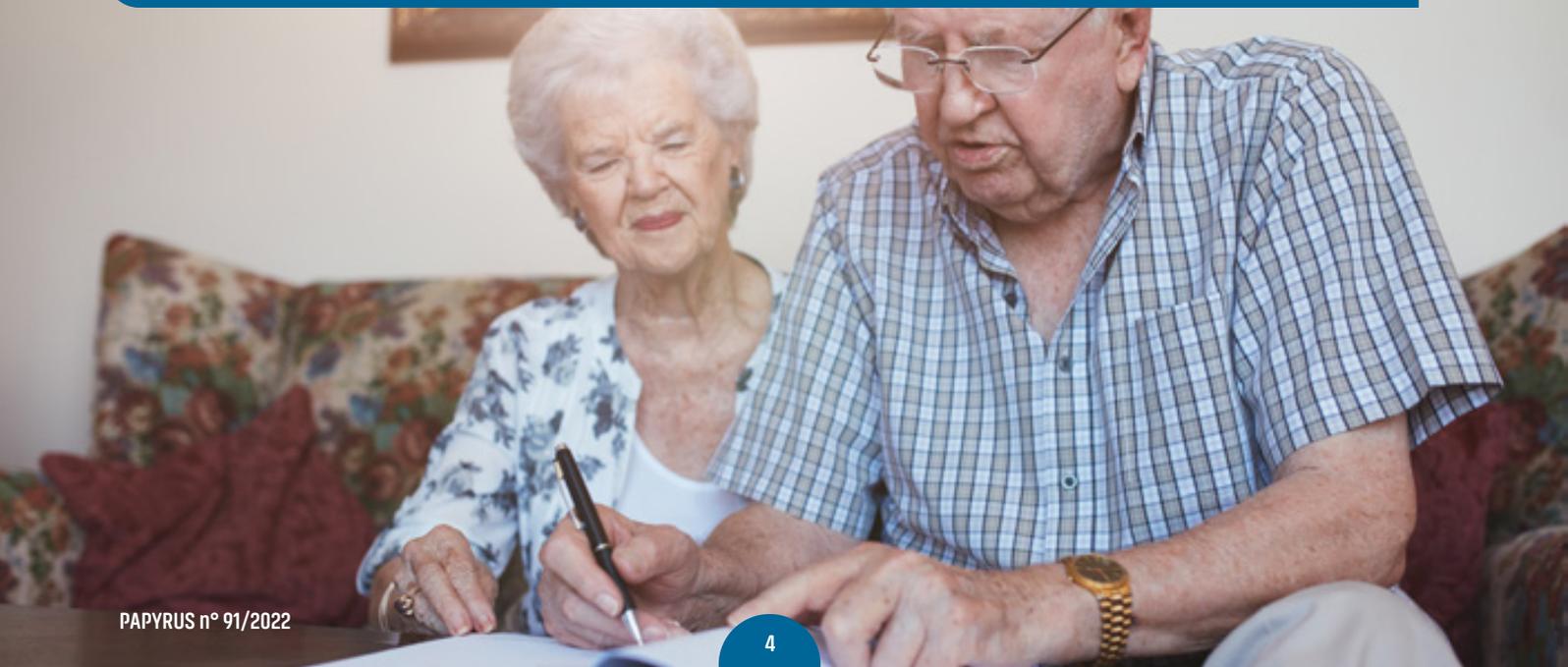
WAVRE

Emmanuelle Kuborn - 010/22 93 54

25 octobre - 10h : Discussion autour de ma mobilité, craignez-vous qu'un jour vos facultés mentales/physiques ne soient plus suffisantes pour conduire en sécurité ? Dans ce cas, que souhaitez-vous, que redoutez-vous ?

18 novembre - 10h : « **Déclarations anticipées : que puis-je faire ?** » par Johanne Tilman, juriste.

25 novembre - 10h : Discussion ouverte autour des souhaits et craintes si suite à une maladie, un accident ou la vieillesse, je ne suis plus capable d'exprimer mes volontés concernant ma santé, la gestion de mes biens, de ma personne ou encore ma fin de vie.





Cet agenda est surtout là pour vous informer des grands projets d'ÂGO et n'est pas exhaustif ! Des visites culturelles, animations et rencontres ont lieu près de chez vous.

Nous vous invitons à contacter les animateurs (voir page 2) et à consulter le site WWW.AGO-ASBL.BE afin de retrouver une liste plus complète...

À bientôt !

BRABANT-WALLON

Wavre

 Emmanuelle Kuborn - 010/22 93 54

18 octobre - 10h

« **Seniors, toujours sur la route** » avec l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière.

Nivelles

 Pierre Bouffieux 0473/91 65 83

13 octobre - 10h : Eco-score, un score vaut-il mieux qu'un long discours ?

10 novembre - 10h : Les troubles de la déglutition.

BRUXELLES

 Aurélie Hooreman - 0474/10 80 82

8 septembre - 10h30 : « **Elles ont marqué notre Histoire** », Parcours de femmes à Bruxelles.

29 septembre - 10h30 : Animation santé - Comprendre l'arthrose.

27 octobre - 10h30 : « **Le pouvoir parlementaire flamand à Bruxelles** », découverte du Parlement Flamand.

3 novembre - 10h30 : Santé : Une plongée dans l'histoire de la Médecine de la Renaissance.

29 novembre - 10h30 : Le système judiciaire belge au Palais de Justice de Bruxelles.

8 décembre - 10h30 : La théorie des humeurs, une vision holistique de l'alimentation et de la santé.

Muguet Bleu

 Jacqueline Broes - 0472/99 47 42
broes.jacqueline@gmail.com

15 septembre - 10h30 : « **Société secrète ?** » : Visite du musée de la franc-maçonnerie de Bruxelles.

15 novembre - 10h30 : « **Les Médias, le Troisième Pouvoir** » : découverte de l'audiovisuel et de son influence à la RTBF.

HAINAUT- OUEST

Ath

 Guy Rensonnet - 0479/63 01 41 ou
g_ensonnet@hotmail.com

20 octobre - 15h00 : « **Raréfaction des distributeurs de billets, vers la disparition du cash ?** », par le réseau Financité.

Quiévrain

 Jacquy Danhier - 065/45 86 43

15 septembre - 17h30 : « **Raréfaction des distributeurs de billets, vers la disparition du cash ?** », par le réseau Financité.

23 novembre : Participation à la semaine européenne de la réduction des déchets.

Comines

 Myriam Lippinois - 056/55 57 56

17 octobre - 14h : « **Raréfaction des distributeurs de billets, vers la disparition du cash ?** », par le réseau Financité.

LIÈGE

Hannut

 Marie-José CAP - 0479/79 11 70 ou
m-j.cap@skynet.be

7 novembre - 14h : animation « **L'abus de confiance, ou quand les manipulateurs ciblent les seniors** »

Liège

 Nadine Mommaels - 04/342 19 37

20 septembre - 10h45 : Expo guidée à la Cité Miroir « **En Lutte** ».

26 septembre - 13h30 : Commission Environnement.

11 octobre - 14h : La transition énergétique.

17 octobre - 14h : Les risques d'addictions des seniors.



ACTIVITÉS – Agenda

27 octobre - 14h : Consommation de viande, doit-on changer nos habitudes ?

7 novembre - 14h : Autour de l'eau, une richesse à préserver.

15 novembre - 14h : Nutri-scores, Eco-scores, un score vaut-il mieux qu'un long discours ?

LUXEMBOURG

Bastogne

 Sophie Picard - 0476/78 05 89

24 novembre - 20h : Conférence/discussion « **L'art est-il indispensable à la société ?** » par Richard Jusseret.

Libin

 Sophie Picard - 0476/78 05 89

18 octobre - 20h : Conférence « **Comment entreprendre sa retraite ?** » par Pierre Degand du réseau Sequoia.

Arlon

Amicale Jules Massonnet

 Paul Laffineur 0456/38 33 52 ou laffineurpaul@gmail.com

13 octobre - 15h : Atelier zéro déchet - fabrication de cosmétiques par Art'Ligue.

20 octobre - 15h : Atelier zéro déchet - cuisine zéro déchet par Art'Ligue.

NAMUR

Rochefort

 Valérie Renard - 0494/25 84 48

Accueil Famenne, ruelle du Bouc à Rochefort

24 octobre - 14h30 : l'AVC, comment l'identifier et réagir efficacement ?

6 et 8 décembre - 10h : De la disparition du cash au Bitcoin...tous foutu.es ?

Namur

 Valérie Renard - 0494/25 84 48

15 et 20 septembre - 14h : De la disparition du cash au Bitcoin...tous foutu.es ?

11 octobre, 8 novembre et 13 décembre - 10h : Ateliers photo. Louis Crabeck - 0478/60 08 79

31 octobre - 14h30 : l'AVC, comment l'identifier et réagir efficacement ?





Âgora, des réflexions concrètes... en virtuel ! Seniors et Bénévolat

Vous participez à des activités bénévoles...

Pourquoi avoir fait le choix de cet engagement ?

Voilà la question que nous avons posée à une dizaine de participants de notre table de discussion virtuelle. La thématique du mois de mai dernier : l'engagement bénévole des seniors. Nous avons échangé sur les raisons et les motivations qui poussent certains à s'investir, sur les activités qui sont menées ainsi que sur les éventuels obstacles qui freineraient cet engagement. Autrement dit, nous avons cherché à comprendre comment se concilie bénévolat et avancée en âge.

À écouter les participants, le bénévolat se pratique à tout âge : les aînés ne sont pas moins volontaires ni moins engagés que les plus jeunes – bien au contraire... Et si certains rencontrent bien évidemment des freins limitant leur participation aux activités, ils ne sont pas les derniers à « écouter », à « se dévouer » et à « donner » pour reprendre quelques-unes des principales valeurs qui les animent. Voilà qui nous offre à voir une représentation positive de l'avancée en âge !

Dans un second temps, sur base de ces échanges que nous avons eu ensemble pendant l'heure de discussion, nous avons proposé une analyse exploratoire du sujet. Il ne s'agissait pas tant de donner une réponse clé-en-main que d'apporter des éléments additionnels afin de susciter le débat et d'appeler à la réflexion critique.

Vous souhaitez aller plus loin ?

Vous pouvez retrouver notre analyse *Seniors et Bénévolat : L'engagement à tout âge !*, disponible à la demande ou sur notre site Internet.

« D'un point de vue personnel, je pourrais vous dire que j'ai énormément de plaisir à faire du bénévolat, et tant pis pour ceux qui ne veulent pas s'y lancer. Ils y viendront bien un jour... »

« Je faisais déjà du bénévolat, mais au moment où je suis entrée à la retraite, il y avait tout de même un grand vide. Le matin, je me levais en me demandant ce que j'allais faire de ma journée. Il fallait que je me bouge. C'est comme cela que j'ai commencé.

Quand les jeunes me demandent de les accompagner à l'accrobranche, je ne fais plus l'activité évidemment ! Mais d'être avec eux, je reçois beaucoup, c'est très riche. On n'est plus malade quand on travaille comme ça. Enfin, travaille... »

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Rien de plus facile ! Pour participer, il vous faut un PC ou une tablette avec caméra et micro et une connexion Internet. À l'inscription nous vous communiquons un lien sur lequel il suffit de cliquer pour nous rejoindre sur Teams.

27 septembre : Votre pouvoir d'achat

Tout augmente : le prix de l'essence, du chauffage, de l'alimentation, des matières premières, des travaux... et les revenus ne peuvent suivre de telles augmentations ! Comment gérez-vous la crise que nous vivons actuellement ?

25 octobre : Mobilité et consentement

Vous avez toujours fait vos propres choix éclairés... mais-peut être craignez-vous qu'un jour vos facultés mentales ne soient plus suffisantes pour

conduire en sécurité. Que souhaitez-vous, que redoutez-vous ? Que mettriez-vous en place pour ne pas vous mettre en danger/ne pas mettre les autres en danger ?

29 novembre : Lieux de vie et consentement

Rester dans son domicile le plus longtemps possible... Pourquoi pas ! Mais en cas de difficultés à rester pleinement autonome, accepteriez-vous de quitter votre lieu de vie pour un autre jugé plus adapté par autrui ?

Âgora, c'est notre rendez-vous virtuel.

Il a toujours lieu le dernier mardi du mois à 10h30.

Abonnez-vous à notre Newsletter pour recevoir les invitations : info@ago-asbl.be

Venez partager vos réflexions avec nous !



Banksy, le plus célèbre des anonymes

Personne ne sait exactement qui il est... et pourtant, il est partout !

Banksy, cet artiste du 'Street Art', nous interpelle, nous choque, nous bouscule...

Il fait partie intégrante de notre quotidien et par son art, nous pousse à la réflexion. Ses messages mêlent à la fois politique, humour, espoir, et nous transportent.

Au printemps 2022, ÂGO a souhaité l'observer et l'interpréter d'un peu plus près ! Et le timing était parfait, puisque l'espace muséal de la 'Tentation à Bruxelles' proposait une exposition/reconstitution de ses œuvres... Car faut-il le préciser, l'art de Banksy apparaît dans les rues, sur les murs, et est donc un art souvent éphémère, et presque toujours "sédentaire".

L'autorité

« Il est plus difficile d'obtenir la permission que le pardon », un dicton beuglé par Banksy !

Une simple pensée qui incite à la désobéissance, à l'insoumission.

Les œuvres reproduites ici expriment précisément l'esprit de Banksy sur l'utilisation abusive de l'autorité. Banksy la subvertit ironiquement : « Deux policiers s'embrassent », ou la discrédite : « Un agent consomme de la drogue ».

Notre groupe résume cela en deux phrases : « Gardons notre esprit critique devant ceux qui représentent la Loi », « Ne restons pas inactifs face aux abus de l'autorité ». En effet, de nombreuses affaires policières belges ou expériences personnelles ont réveillé ces réflexions.



La surconsommation

Notre groupe est interpellé par l'œuvre représentant 'Jésus sur la croix' portant à l'extrémité de ses bras de nombreux paquets cadeaux, et l'interprétation se fait très vite. Banksy dénonce, dans ce cas précis, l'obsession d'acheter, l'abondance de la surconsommation. On pourrait tout à fait compléter ce tableau par des pleureuses emprisonnées par leurs besoins dictés par la société et qui, à la fin des soldes, se lamenteraient d'être privées de leurs précieuses trouvailles. La question se pose : faut-il obligatoirement acheter sous prétexte que l'on bénéficie d'un rabais ?

Ce 'Street Art' révèle aussi, selon nos membres, le caractère commercial de toutes nos fêtes religieuses ou laïques. La surconsommation régleme nos comportements, il est urgent de retrouver l'essentiel.



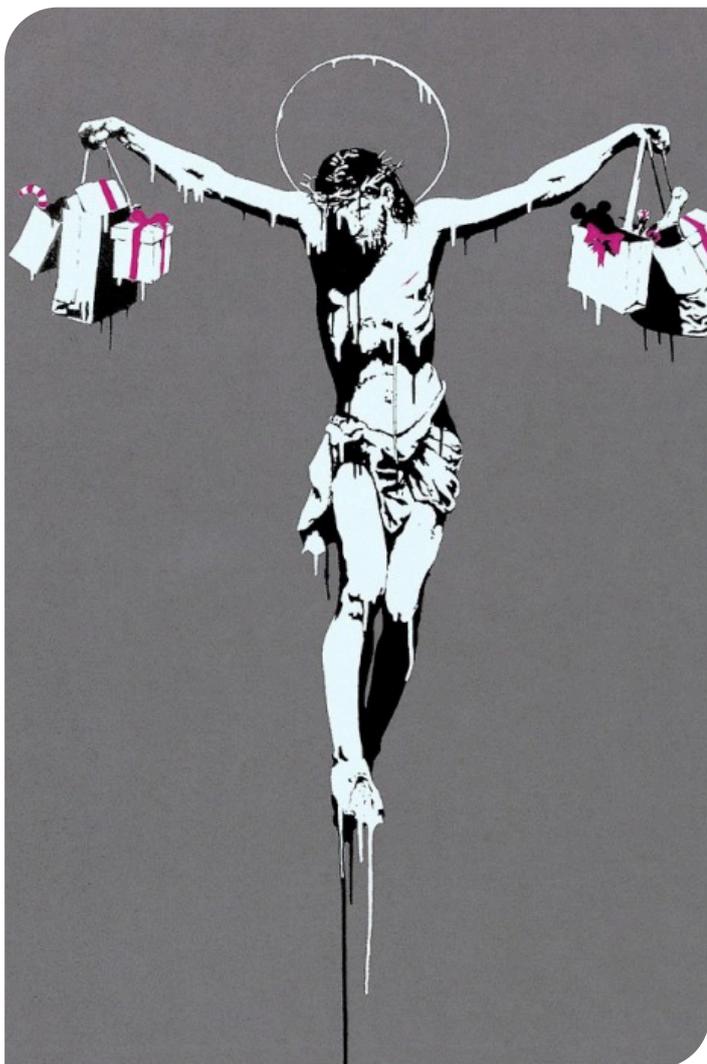
Les Médias

Notre système démocratique européen a été ébranlé ces dernières années. Des attaques terroristes à la crise économique, du réchauffement climatique à la pandémie du Covid19, nos sociétés doivent gérer de graves crises successives.

En cette période critique, les seniors d'ÂGO pointent l'omniprésence des Médias et en dénoncent les dangers ! Ne dictent-ils pas ce que nous devons penser ? Quels sont les intérêts financiers qui pourraient en altérer l'objectivité ? Nous montrent-ils réellement toutes les facettes de la réalité ? À cet instant précis, ils se sentent proches de Banksy qui illustre cette problématique à travers l'une de ses œuvres (ci-dessous).

Si l'on ne regarde que d'un seul côté de l'œuvre, on peut apercevoir un petit garçon heureux de la tombée de la neige... Par contre si l'on fait un pas de côté, nous constatons que la réalité est nettement moins rose. Il ne s'agit pas de neige, mais de cendres...

Au sortir de cette exposition, nos membres ont apprécié la grandeur d'âme de l'artiste, ses valeurs humanistes. Banksy questionne les réalités qui paraissent intouchables et s'adresse à tous. En s'exprimant dans la rue, il offre gratuitement des œuvres accessibles à toutes les classes sociales, à tous les âges...





Avec l'essor fulgurant des réseaux sociaux, des millions de photos sont publiées chaque jour. La loi évolue donc afin de protéger le photographe amateur ou professionnel (droit d'auteur) et les sujets qu'il immortalise (droit à l'image).

Le droit à l'image est le droit de toute personne à disposer de son image et/ou d'en interdire sa fixation et/ou sa diffusion sans un consentement préalable (photo et vidéo). Ce droit concerne aussi le propriétaire d'un bien (im)mobilier ou d'un animal.

Sous réserve du respect de la dignité de la personne, ce droit ne s'applique pas dans certains cas :

- Une personnalité publique dans le cadre de ses fonctions
- Un groupe, si les personnes ne sont ni isolées, ni reconnaissables
- Une personne non reconnaissable (de dos ou à contre-jour, par exemple)
- Un événement public, s'il s'agit d'une volonté d'information ou de création artistique

Dans le cadre de nos vies privées, lorsque nous prenons des photos de vacances ou à l'occasion d'une fête entre amis, nous nous trouvons dans la notion de consentement tacite. En principe, les risques d'être poursuivi par un membre de sa famille sont faibles ! Prudence, cependant...car, si être pris en photo ne pose généralement pas de problème, c'est la diffusion (que ce soit dans la presse, une exposition, sur Internet ou les réseaux sociaux) qui est susceptible d'entraîner une condamnation et ce, sans qu'il y ait nécessairement une intention de nuire.

La personne concernée doit donc donner son accord pour être photographiée ET pour que la photo soit reproduite et diffusée. Les parents d'un enfant de moins de 13 ans doivent donner leur accord et, à partir de 13 ans jusqu'à la majorité, le mineur doit donner ce consentement avec ses parents.

Dans la plupart des cas, un accord tacite suffit. Si vous diffusez vos photos sur une page, un site ou un blog (même en tant qu'amateur), une autorisation écrite est préférable. Cette dernière aura notamment pour objet les prises de vues, l'utilisation qui en sera faite, ainsi que la durée de l'accord. Des exemples tels que ce formulaire sont téléchargeables sur Internet:

<https://www.wonder.legal/be-fr/modele/autorisation-utilisation-image>

En rue, dans tous les cas, évitez de photographier les situations « à risque » : accident, arrestation, personnes agressives et/ou consommatrices d'alcool ou de drogues ...etc. Il existe de nombreux cas de conflit entre le droit à l'image, le respect de la vie privée, le droit à l'information, la liberté d'expression !

Que la photo reste une source de plaisir et d'expression artistique et non une source d'ennuis !

Références:

Joëlle Verbrugge (avocate et photographe) : Le photographe et son modèle ; Photographie d'enfants : droits et devoirs ; Droit à l'image et droit de faire des images - Editions 29 bis



Nouvelles du secteur des pensions. L'inflation menace-t-elle nos pensions ?

Le PLUS magazine (juillet-août 2022) publie un article relatif à ce sujet aux pages 60 à 63.

Pour avoir plus d'info sur l'indexation des prestations sociales en 2021-2022, rendez-vous sur le site www.plusmagazine.be.

Cela concerne les 3 piliers.

1 - La pension légale

Elle est fixée une fois pour toutes. Elle est indexée.

2 - La pension complémentaire

Elle est payée à la retraite. Si vous avez choisi la rente au lieu du capital, il y a indexation.

3 - L'épargne-pension

Vous n'êtes pas obligé de retirer votre épargne-pension lorsque vous prenez votre retraite. Si vous êtes proche de la pension en ce moment, il est conseillé de laisser ce montant « reposer » encore un peu.

André BERTOUILLE
Expert pensions

Conseil des Ministres 19 juillet 2022 - Accord sur les pensions

Ce mardi 19 juillet, le gouvernement s'est accordé sur une série de mesures relatives aux pensions. Cet accord prévoit d'encourager le maintien à l'emploi à travers le bonus pension ; de réduire les inégalités subies par les femmes et, enfin, d'introduire une condition de travail effectif pour avoir accès à la pension minimum.

Le Vice-Premier ministre et ministre des Indépendants, David Clarinval, a participé aux négociations : « *ce que je retiens particulièrement ici, c'est le fait que l'on récompense le travail et surtout celles et ceux qui ont travaillé. C'est une philosophie qui s'inscrit, d'une manière ou d'une autre, dans chaque point de l'accord. C'est encore*

plus évident avec la condition de travail effectif de vingt ans pour accéder à la pension minimum. Cela n'a jamais été fait auparavant alors qu'il n'est pas normal qu'une personne qui est restée longtemps inactive ait les mêmes droits qu'un indépendant qui a travaillé toute sa vie, par exemple. »

En tant que ministre des Indépendants, David Clarinval a souligné deux avancées importantes présentes dans l'accord : le fait que les indépendants auront accès au bonus pension et la confirmation que des droits supplémentaires seront octroyés très prochainement aux conjoints-aidants qui ont débuté leur activité avant 2003 afin qu'ils puissent, eux aussi, accéder à la pension minimum.





Les Réformes de l'État de 1970 à 2022. 6 réformes, en attendant la 7^{ème} !

- 1 - Il est certain qu'une 7^{ème} réforme de l'État aura lieu après les prochaines élections.
- 2 - Le Ministre André BERTOUILLE a vécu et a été l'acteur de plusieurs réformes comme Secrétaire d'État en 1980 et comme Ministre en 1988.
- 3 - C'est ainsi qu'en 1974 jusqu'en 1977, comme Sénateur, il a participé avec le Ministre François PERIN aux travaux d'un Conseil Régional Wallon provisoire et d'avis à Namur. En 1980, comme Secrétaire d'État dans le Gouvernement fédéral il a participé à la grande réforme de la loi du 8 août 1980. Il a été Ministre de la Région wallonne du Logement en 1981 (premier gouvernement wallon - 6 Ministres - 3 PS - 1PSC - 2 MR avec André Damseaux), Ministre de l'Éducation Nationale dans le Gouvernement fédéral en 1983 et Ministre de la Communauté française pour la Santé et l'Enseignement en 1986. Donc, Ministre à tous les niveaux pendant 8 ans, et Député fédéral de 1977 à 1995.
- 4 - Dans cette brochure il a rassemblé une documentation sur les réformes réalisées à ce jour.
- 5 - Pour celle de 1980, Jacques Brassine était un des membres de son cabinet ministériel et un précieux collaborateur.

Cette brochure, réalisée en collaboration avec les Seniors MR, peut vous être envoyée gratuitement sur simple demande au 02/538 10 48 ou par mail info@ago-asbl.be





Seniors et Emploi : Tous au travail ?

Dans cet article, nous proposons une réflexion autour de la réforme des pensions qui a fait l'actualité au mois de juillet. Les mesures décidées s'inscrivent dans une action publique plus large, celle du « vieillissement actif ». Mais en quoi une telle politique, si elle vise initialement à réduire les inégalités, pourrait-elle les aggraver ?

Soutenabilité sociale et financière

Finalement, après des négociations musclées, la Vivaldi est parvenue à un compromis... Le gouvernement fédéral s'était en effet donné jusqu'au 21 juillet, jour de fête nationale, pour proposer son accord sur la réforme des pensions. Ces nouvelles mesures visent à « mieux récompenser le travail » et à décourager les départs précoces à la retraite. Il s'agit là de diminuer drastiquement la *facture du vieillissement* qui, selon certaines perspectives, n'aurait de cesse de s'alourdir chaque année, risquant de mettre en péril la soutenabilité sociale et financière de notre système de retraite².

Justifiée par le fait que nous vivons désormais plus longtemps – le temps après le travail occupe donc une part croissante de notre parcours de vie – et par le fait que les baby-boomers quittent progressivement le marché de l'emploi, cette réforme devrait conduire à augmenter le taux d'emploi des Belges, et en particulier celui des seniors.

Objectif 80 % ! Le gouvernement belge a planifié d'atteindre ce taux d'emploi à l'horizon 2030. À cela s'ajoute un objectif de 68.8 % pour les travailleurs âgés entre 55 et 64 ans – taux qui se trouve actuellement à 56.8 %³. Un objectif audacieux qui vise à mettre les seniors belges au travail ! Décidé sous le Gouvernement Michel, le relèvement progressif de l'âge légal de 65 à 67 ans devrait reporter les départs à la retraite et donc augmenter le nombre d'actifs. Par ailleurs, la nouvelle réforme des pensions prévoit un bonus pour les travailleurs qui ne partent pas en retraite anticipée ou qui travaillent après l'âge légal. L'idée est claire : inciter financièrement les seniors à continuer leur carrière le plus longtemps possible. Mais force est de constater que les « travailleurs âgés » semblent encore peu nombreux à sauter de joie à l'idée d'avoir un allongement de leur vie professionnelle. Ils sont aujourd'hui bien plus nombreux à faire le choix de « partir plus tôt » que de « rester plus tard », mais est-ce si surprenant... ?

La retraite anticipée... Une pratique culturelle bien belge

« Quatre salariés belges sur dix quittent le marché du travail avant 65 ans », titre le Soir du 29 juin 2022 en reprenant une étude menée par Acerta. Alors que les pouvoirs publics mettent tout en œuvre pour augmenter le taux d'emploi des seniors, ces derniers restent fort nombreux à prendre leur retraite de manière précoce. Ce constat aurait-il une origine moins structurelle que conjoncturelle, en lien avec la crise sanitaire par exemple ? Nous pourrions supposer que le télétravail et la distanciation ont conduit à une « crise de sens », à une volonté de changer de vie, qui a pris la forme, chez les travailleurs âgés, d'un départ à la retraite⁴.

Cette hypothèse pourrait tenir la route. Mais à en croire les statistiques officielles, il faudra concéder que notre pays fait figure de très mauvais élève dans le paysage européen, et ce depuis bien longtemps déjà. La Belgique se caractérise par « une culture du retrait anticipé fortement ancrée dans le monde du travail depuis plusieurs décennies⁵ ». L'émergence de cette norme remonte aux politiques mises en œuvre dans le courant des années septante. La conjoncture avait tourné : aux *Trente Glorieuses* succédaient désormais une période de crise, l'État-Providence déclinait, le chômage revenait. La concurrence devenait rude et les licenciements collectifs, fréquents. Afin de donner un emploi aux baby-boomers qui arrivaient massivement sur le marché, les travailleurs âgés furent invités à laisser leur place à la jeune génération.

Mais depuis lors, le contexte économique et social a changé : « les politiques envisagent la réduction, voire la disparition des mécanismes de départ anticipé du travail et le report de l'âge à la retraite⁶. »

1 Article du Soir, publié le 19 juillet 2022.

2 Rapport annuel 2022 publié par le Comité d'étude sur le vieillissement.

3 Chiffres publiés par Statbel pour le premier trimestre 2022.

4 Article du Soir, publié le 29 juin 2022.

5 Vendramin, Patricia, et Nathalie Burnay. « Gestion des âges dans les entreprises belges : la difficile construction d'alternatives au départ anticipé ». *Retraite et société* 77, n°2 (2017) : 45-65.

6 Sanderson, Jean-Paul. « Vieillesse de la population et retraites en Belgique, 19e-20e siècles ». *Revue Belge d'Histoire Contemporaine* 4 (2015) : 1-15.



- « On m'encourage à reporter mon départ à la retraite : mais que me propose-t-on alors en matière d'accompagnement ? Je vois le bâton qu'agitent les politiques, rarement la carotte... »
 - « Serai-je capable d'exercer mon activité professionnelle jusqu'à 67 ans ? »
 - « Retrouverai-je un emploi si je suis licencié après soixante ans ? »

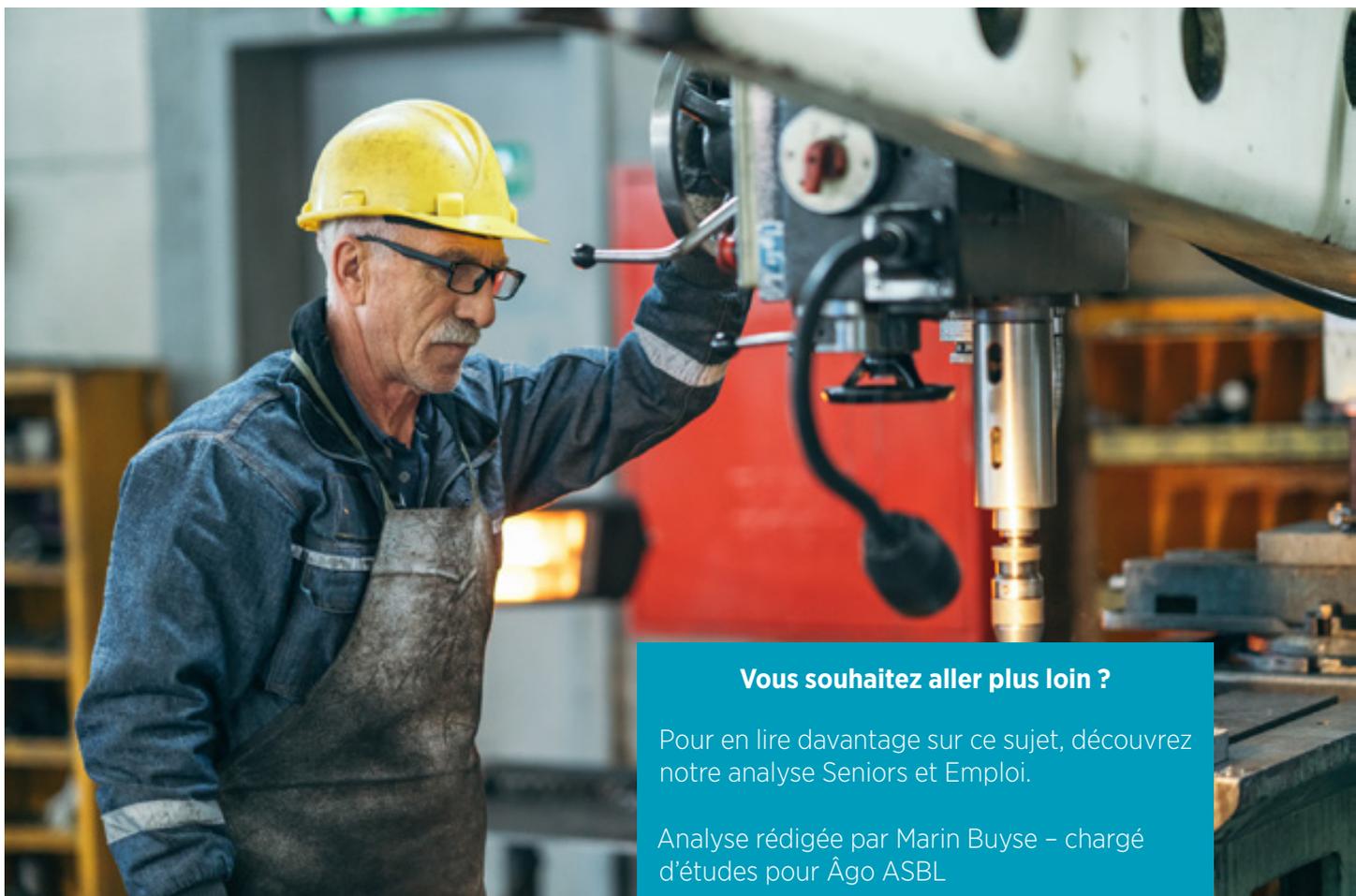
Soutenabilité du travail

Voilà le genre de questions que tout un chacun, en âge de travailler, pourra légitimement se poser devant l'annonce de la réforme des pensions. Car les nouvelles mesures, qu'elles soient contraignantes ou incitatives, ne prennent pas suffisamment en considération les besoins et les envies des travailleurs en fin de carrière. Force est de reconnaître que l'allongement de notre vie professionnelle fait encore peu l'unanimité...

Ainsi, selon une enquête menée en 2021, plus de 9 travailleurs belges sur 10 ne souhaitent pas continuer à travailler jusqu'à 67 ans. À cette absence de motivation s'ajoute le sentiment de pouvoir ou non y arriver : 83.7 % des répondants déclarent ne pas en avoir la capacité. Et ils sont 56.7 % à déclarer ne même pas être capables de travailler jusqu'à l'âge légal actuellement fixé, soit 65 ans⁷.

Travailler plus longtemps ? Encore faudrait-il que les conditions soient réunies pour assurer un *bien vieillir au travail* ! Une étude, publiée en avril 2022, a souhaité rendre compte du regard que portent les 55+ sur leur fin de carrière. Elle en arrive à la conclusion que prolonger les carrières « sans tenir compte du bien-être et de la santé des travailleurs ne permettra pas de faire des économies en termes de sécurité sociale, bien au contraire⁸ ».

À la soutenabilité sociale et financière du système, nous répondrons alors « soutenabilité du travail », en rappelant que la problématique des seniors en emploi ne pourra se limiter à des calculs d'économistes hors sol, ne tenant pas compte des réalités que vivent aujourd'hui les travailleurs. Avec leur avancée en âge, ces derniers rencontreront des nouvelles formes de pénibilité : démotivation, maladie, usure, âgisme, ... Bref, il est urgent d'encourager les aménagements de fin de carrière.



Vous souhaitez aller plus loin ?

Pour en lire davantage sur ce sujet, découvrez notre analyse Seniors et Emploi.

Analyse rédigée par Marin Buyse – chargé d'études pour Âgo ASBL



Vieillessement actif

À travers plusieurs de nos précédentes analyses, nous avons montré qu'un nouvel idéal normatif était progressivement en train de s'instaurer dans notre pays : le « vieillissement actif ». En effet, dans un contexte démographique où les futurs retraités pourraient constituer une charge pour la société, les politiques publiques ont tout intérêt à ce que les seniors contribuent économiquement le plus longtemps possible.

Petit à petit, ce référentiel est descendu pour marquer en profondeur nos représentations sociales et culturelles. Il s'est opéré une transformation de notre imaginaire collectif ; les stéréotypes négatifs qui entouraient la vieillesse ont laissé la place à un regard davantage optimiste : il serait possible de bien vieillir et de mener sa vie de manière active – nous pourrions même dire, en reprenant le jargon néolibéral, *de manière utile*. Loin est aujourd'hui le temps où la retraite était assimilée à une forme de « mort sociale ». Pour le meilleur comme pour le pire, c'est bien la figure du senior jeune et actif qui est désormais valorisée dans notre société⁹.

Toutefois, dans un second temps, il est de plus en plus reconnu que la participation sociale des aînés ne se mesure pas forcément en fonction de leur productivité et de leur rentabilité, et qu'il serait réducteur de restreindre l'activité à l'emploi. Pour le dire autrement, les gens peuvent être actifs sans pour autant prolonger leur carrière professionnelle. C'est la raison pour laquelle de nombreux seniors verront leur départ à la retraite comme une nouvelle opportunité plutôt que comme une contrainte (voir l'encadré de la première page sur les départs anticipés). La retraite offre enfin la possibilité de s'investir et de s'épanouir dans d'autres projets personnels, dans son engagement citoyen, dans sa grand-parentalité, etc.

7 Securex. « Plus de 9 travailleurs sur 10 ne veulent pas travailler jusqu'à 67 ans », 9 décembre 2021.

8 Henry, Hélène, Ann Morissens, et Cathy Streeel. « Vécus et besoins des travailleurs.se en fin de carrière ». *Santé & Société* 1 (2022).

9 Repetti, Marion. « Du retraité méritant au senior actif : genèse et actualité d'une figure sociale en Suisse ». *Retraite et société* 71, n°2 (2015) : 15-33.

10 Lefrançois, Claire. « Les chômeurs âgés face au "vieillessement actif". Une comparaison France - Royaume-Uni ». *Formation emploi* 139, n° 3 (2017) : 15-32.

11 Repetti, Marion, et Christopher Phillipson. « Fin de carrière et vieillesse : deux facettes d'un même risque ? Une analyse du cas suisse ». *Retraite et société* 84, n°2 (2020) : 41-68.

Aggravation des inégalités

Si le vieillissement actif s'est largement imposé de nos jours, il n'est pas partagé par tout le monde de manière identique. Il semble évident que certains, plus que d'autres, seront réceptifs au discours qui les invite à se maintenir en emploi, traduisant ainsi « des rapports différenciés à l'emploi en fin de carrière » entre les travailleurs âgés. Pour simplifier, nous pourrions dire que l'on retrouve dans cette catégorie des hommes diplômés dont la vie professionnelle a été ascendante et valorisante, tandis que les femmes occupant une fonction peu qualifiée et peu reconnue défendront davantage leur droit au repos bien mérité¹⁰.

Voilà donc la conclusion où nous voulions arriver : nos aspirations en matière de fin de carrière sont différentes. Et ce qui apparaîtra peut-être comme un truisme aux yeux des lecteurs semble pourtant être négligé, sinon totalement oublié, par les décideurs politiques. En effet, l'allongement de notre vie professionnelle semble être devenu un objectif incontestable en vue d'assurer la soutenabilité des pensions, si bien que le vécu des principaux concernés passe à la trappe !

À travers cette réforme, les politiques publiques misent sur l'activation et la responsabilisation des travailleurs âgés : ceux qui restent plus longtemps auront certes un bonus, mais ceux qui *décident* de partir plus tôt devront en subir les conséquences : une pension réduite !

Il s'agit d'un choix, défendront certains ? Rien n'est pourtant plus illusoire que cette fausse responsabilisation qui serait accordée aux travailleurs. Pouvons-nous réellement imaginer que les conditions de travail soient les mêmes pour tous, que nous soyons égaux face au vieillissement, que la femme de ménage aura aussi facile que le cadre supérieur à continuer de travailler, à aménager ses journées de boulot et à se réorienter et à trouver un nouvel emploi en cas de restructuration de l'entreprise ? Car en fait, « tout se passe comme si les personnes pouvaient désormais librement organiser leur fin de carrière en dehors de toute contrainte économique et sociale ; comme si, du fait notamment de l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé, l'âge n'était plus un facteur de fragilité sur le marché de l'emploi¹¹ ». C'est un semblant d'égalité qui nous est proposé : tous au travail... Ce serait oublier le fait que, dans notre société, vieillir reste une source principale d'inégalités.

À chaque numéro nous vous mettons à l'honneur, vous qui donnez de votre temps sans compter pour contribuer à proposer des activités en tout genre pour les Seniors aux quatre coins de la Wallonie.

Dans ce numéro, nous vous présentons Paul Laffineur, président de l'Amicale Jules Massonnet à Arlon. L'Amicale Jules Massonnet est l'une des plus anciennes de notre asbl et est une institution en Province de Luxembourg.

Comment êtes-vous arrivé au sein de l'Amicale ?

C'est à la section locale du MR d'Arlon que j'ai rencontré Madame Charlier. L'Amicale Jules Massonnet avait existé avant elle et s'essouffait ; mais Madame Charlier a repris l'Amicale et l'a développée jusqu'à une dimension très importante.

Madame Charlier m'a invité à l'Amicale Jules Massonnet en qualité d'administrateur et je le suis resté pendant environ une quinzaine d'années. Ensuite, je suis devenu vice-Président et quand Madame Charlier est partie de l'Amicale pour des raisons de santé, j'en suis devenu Président.

Quel rôle y remplissez-vous ?

Actuellement, j'en suis le Président. Je supervise les activités en accord avec les autres membres du comité et j'essaie de joindre les intentions de chaque personne du comité. Je suis aussi disponible pour répondre au téléphone, car c'est toujours le Président qu'on appelle !

Pourquoi avez-vous décidé de vous y investir ?

Je m'y investis pour faire le lien entre les personnes retraitées et des activités ludiques, intellectuelles et conviviales.

Quand j'ai accepté d'être Président, je n'avais plus d'activité vraiment politique, donc il y avait quelque chose qui me manquait. J'ai aussi été très actif au niveau syndical. J'avais déjà été souvent Président. Et je ne sais pas faire les choses sans m'investir à fond.

Que représente cette Amicale, pour vous ?

Cette Amicale représente pour moi une excellente activité de communication avec de nombreuses personnes, tant à Arlon qu'à d'autres endroits du Sud-Luxembourg. J'aime rester en contact avec les Seniors qui sont toujours à la recherche d'informations à tous niveaux, de formations aussi.

Quel a été votre parcours professionnel ?

J'étais professeur de français et d'histoire dans l'enseignement secondaire, général et professionnel. Au début de ma carrière, j'ai beaucoup voyagé entre différentes écoles : Arlon, Athus, Neufchâteau, pour terminer ma carrière à l'école technique Etienne Lenoir où je suis resté une vingtaine d'années.

Votre carrière vous a-t-elle aidée dans votre gestion de l'Amicale ?

Je pense que mon passé d'enseignant est utile pour gérer la dynamique de groupe et m'a habitué à l'accueil de tous les publics. Quand on a une classe d'élèves, il faut entretenir un bon rapport avec eux. Cela se passe de la même façon avec les aînés.

Quel est votre quotidien en tant que senior ?

Je lis beaucoup, la presse en particulier, et surtout les livres qui ont rapport avec l'histoire. Je voyage dès que je le peux, je rencontre des amis ou la famille et je m'occupe de l'Amicale. Avant, je faisais aussi du bénévolat dans un service club, le Kiwanis. Mais, j'ai arrêté... J'en suis désormais un membre d'honneur.

Comment vous organisez-vous en tant que senior actif ?

Je m'organise comme tout senior, en prenant mon temps !





L'arthrose, ou arthropathie chronique dégénérative, est une maladie caractérisée par la destruction progressive du cartilage. Elle touche près de 20% de la population à partir de 40 ans, dont 65% des plus de 65 ans. Elle concerne principalement les genoux (gonarthrose), les hanches (coxarthrose), les mains (arthrose interphalangienne et rhizarthrose), les colonnes cervicale (cervicarthrose) et lombaire (lombarthrose).

Quelles en sont les causes ?

- L'âge : le cartilage s'use avec le temps...
- La pratique de certains métiers : le fait de porter et/ou manipuler des charges lourdes, ou d'être souvent dans la même position (y compris être assis devant son ordinateur)
- Le sport intensif
- Le surpoids
- Les traumatismes
- Les malformations articulaires (scolioses)
- L'hérédité
- Les causes métaboliques, comme le diabète

Douleurs et raideurs, craquements, perte de mobilité, amplitude des mouvements limitée, déformation, gonflement des articulations sont les symptômes de l'arthrose, qui se manifeste surtout à l'effort ou lors d'une mauvaise posture. La douleur se calme au repos et généralement la nuit, sauf en période aiguë.

NB : ne pas confondre avec l'arthrite, qui est un processus inflammatoire, plus douloureux au repos et la nuit, mais qui diminue dès qu'on se met en mouvement.

Comment la soigner ?

Si l'arthrose ne se guérit toujours pas, on peut néanmoins ralentir son évolution et traiter certains symptômes. Comment ? La médecine classique et la médecine alternative offrent tout un panel de solutions.

1. Médecine classique

Votre médecin traitant et, le cas échéant, votre rhumatologue et votre chirurgien vont poser un diagnostic précis avant de proposer antalgiques, anti-inflammatoires, antirhumatismaux.

Le repos complet ne sera pas préconisé, sauf en phase aiguë !

La kinésithérapie peut aussi soulager, grâce à différentes approches : thermothérapie (envelopper l'articulation avec du froid/du chaud), électrothérapie, massages, mobilisations, renforcements musculaires, hydrothérapie. Ces techniques peuvent être complétées par un appareillage orthopédique et la pratique de la relaxation.

Les cures thermales, de thalasso et balnéothérapie ont aussi fait leurs preuves.

À un stade plus avancé de la maladie, il faudra peut-être envisager d'avoir recours à la chirurgie. Heureusement, les techniques ont bien évolué en quelques années et de nos jours, la pose d'une prothèse est un acte de routine qui permet aux patients de récupérer très vite leur mobilité !



2. Médecine alternative

Ostéopathie, acupuncture peuvent vous aider, ainsi que l'homéopathie. Attention cependant, mieux vaut consulter un spécialiste qui établira un traitement personnalisé ! Faire soi-même son « marché » en pharmacie après avoir consulté Internet se révèle bien souvent inutile...

En phytothérapie, une plante à retenir : **l'harpagophytum** (ou griffe du diable), associé à la prêle, l'ortie, le curcuma, le frêne, la reine-des-prés, le cassis, le saule blanc et le thé vert. Ici aussi, n'hésitez pas à vous faire conseiller par un herboriste qualifié.



Du côté des huiles essentielles, retenez principalement la **gaulthérie couchée**, mais aussi le lavandin, le thym, la menthe poivrée, le gingembre et le cèdre.

Enfin, surveillez votre alimentation et réduisez viandes grasses, alcool (à l'exception d'un petit verre de vin rouge!), plats transformés, huile de palme et aliments à indice glycémique élevé (pâtisseries, viennoiseries...).
Misez surtout sur les fruits et légumes, les poissons gras et crustacés, l'ail, le curcuma, les laitages, l'huile d'olive et de colza, l'eau et le thé vert.

Gérer l'arthrose au quotidien

1. Contrôler son poids, grâce à l'Indice de Masse Corporelle, calculée de la manière suivante :
« poids (en kg) divisé par (taille multipliée par taille en mètre) ». Exemple pour une personne de 1m80 pesant 80 kilos : $80 / (1,80 \times 1,80 = 3,24) = 24,69$. Le

résultat ne devrait, idéalement, pas dépasser 25.

2. Adapter ses activités et les gestes quotidiens comme sortir du lit, rester assis (en voiture, devant la TV...), porter ou soulever une charge, effectuer les tâches ménagères, jardiner, etc.

3. Marcher, nager, faire du vélo, s'essayer au yoga, au taï-chi ou à la gymnastique douce !

4. Des fiches d'exercices peuvent vous être proposées sur simple demande par mail (valerie.renard@ago-asbl.be) ou par téléphone (081.240 353). Ces exercices spécifiques pour les genoux, les hanches, le dos ou les mains vous évitent l'enraidissement et la fonte musculaire. Vous les effectuez de préférence le matin, minimum 3x/semaine, 10x chaque exercice. 10 minutes par jour pour vous soulager !

La solitude, le déracinement et le manque d'activités stimulantes exercent une influence négative sur l'état de santé de personnes âgées vivant à domicile. Ce constat, ainsi que celui de l'insuffisance de lieux collectifs, a fait émerger dès les années 2000 le projet de **MAISON D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRE**.

Les Maisons d'Accueil Communautaires sont des lieux d'accueil de personnes, souvent âgées, en situation d'isolement ou en manque de liens sociaux. Elles s'adressent aux personnes de plus de 65 ans mais aussi à celles en perte d'autonomie, souffrant de solitude ou présentant un handicap.

Le fil conducteur de ces lieux est **le lien**, le fait d'être ensemble, de partager des beaux moments, de s'activer mais sans aucune contrainte. Les repas proposés et pris en charge par les participants ajoutent une note de convivialité. Les tarifs et conditions de participation sont adaptés pour permettre l'inclusion du plus grand nombre.

En bref :

- C'est un temps prévu, régulier (1 à 3 jours par semaine) ouvert en journée.
- C'est une communauté de partage, de construction de liens sociaux animée par un professionnel. L'ambiance se veut « familiale » et chaleureuse.
- C'est une ouverture sur le quartier, le village par des activités d'échange de savoirs organisées, par exemple avec des écoles, avec un comité de quartier,... par l'organisation de conférences, la visite d'expositions, etc.
- C'est un lieu vivant proposant des activités de rencontres, de bien-être (gymnastique douce, relaxation, prévention chutes...), de jeux (cartes, jeux de société...), d'excursions, de découverte de talents culinaires, artistiques, etc.

Une collaboration construite entre l'ADMR et des partenaires locaux (Communes, CPAS, Plan de Cohésion sociale, réseaux associatifs...) a permis de mettre en place plusieurs projets en Région Wallonne.

Toutes les adresses des Maisons d'Accueil Communautaires et les numéros des personnes de contact sont sur le site de l'ADMR, dans l'onglet « nos services » (<https://www.admr.be/fr/nos-maisons-daccueil-communautaire>).

D'autres initiatives similaires ont émergé seules ou

en lien avec l'ADMR mais ne sont pas répertoriées ici. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Martine Balthazart, responsable de la politique sociale à l'ADMR (081 20 79 90 martine.balthazart@admr.be).

FOCUS SUR LA MAISON D'ACCUEIL D'ANLOY (LIBIN)



Cette maison d'accueil est la première qui a été créée, et qui a inspiré toutes les autres.

Son projet s'inscrit dans la valorisation de la personne, l'écoute de la personne et de sa famille, une atmosphère chaleureuse et familiale, un espace sécurisé, le souci permanent du bien-être et de l'autonomie de la personne au travers notamment d'animations participatives.

Ensemble, sont réalisées les activités suivantes :

- préparation des repas et activités culinaires
- jeux de société, dessin
- couture, bricolage, jardinage, gym douce
- des chants
- des excursions, projets intergénérationnels
- des repas avec les familles, les amis et les proches
- un goûter de Noël avec des animations, les anniversaires
- espace de paroles pour se remémorer ensemble des temps plus anciens, parler de l'actualité...

Ouvert les lundis, mardis et jeudis de 08h30 à 16h30 (et les 4^{ème} mercredis du mois, dîner au restaurant communautaire du CPAS).

Contact : Sophie Hatrival et Mégan Jamotte.
Téléphone : 061 61 12 63 ou 0478 97 26 79

Références: Site de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)



Dans chaque numéro de votre Papyrus, nous vous présentons une association avec laquelle nous collaborons, qui pourrait vous intéresser ou qui mérite un coup de projecteur. Ce mois-ci, c'est écoconso !

Ecoconso encourage des comportements et des modes de consommation respectueux de l'environnement et de la santé. Pour que notre planète puisse satisfaire les besoins de nos enfants et de leurs enfants...

Nous avons travaillé avec eux les problématiques du tourisme de masse, les ecoscores et nutriscores, le zéro déchet...

Concrètement...

Génération écoconso

Et si on se prenait au jeu d'éco-consommer en famille, qu'on soit petit ou grand ? C'est la proposition de « Génération écoconso », la campagne qu'écoconso développe tout au long de 2022.

Au programme : une foule de bons plans pour combiner écologie et santé sans se ruiner. Une toise pour suivre l'évolution de vos (petits-)enfants et faire le plein de conseils, un podcast (écoconso & vous, disponible sur toutes les plateformes d'écoute) pour entendre les témoignages d'autres familles, et un tas d'infos pour chaque tranche d'âge.

Rendez-vous sur ecoconso.be/generations

Des animations sur mesure

écoconso propose des animations-conférences sur ses sujets d'expertise. Elles se veulent très concrètes et les plus vivantes et participatives possibles. De la formation générale sur l'écoconsommation à une animation plus spécifique, tout (ou presque) est possible !

Tous les sujets proposés sont disponibles ici : ecoconso.be/fr/content/des-animations-conferences ou 081 730 730

Service-conseil

Vous avez une question dans le domaine de l'alimentation, l'écoconstruction, les déchets, l'eau, l'énergie, les cosmétiques, le jardinage, la mobilité, les produits d'entretien, les pollutions intérieures, les labels et logos... ?

Le service-conseil d'écoconso répond gratuitement et de façon personnalisée à vos questions en éco-consommation ! Chaque matin par téléphone ou par email : 081 730 730 ou info@ecoconso.be

